



ROUSSELET DOUBLE (Esperou.)

ÉMILIE D'HEYST (Esperou.)

POIRE DOUBLE ROUSSELET.

(ESPEREN.)

Bel arbre pyramidal, très-vigoureux et en même temps très-fertile ; son bois, gros et court, forme avec le tronc un angle ouvert ; son feuillage est ample et touffu.

Ses branches à fruits sont courtes et grêles, gris brun.

Bourgeons à fleurs gros, épatés, brun clair ombré et nuancé de marron et de gris.

Les rameaux sont très-gros, de longueur moyenne, droits, striés, cotonneux dans leur jeunesse ; l'épiderme, de couleur noisette, est ponctué de quelques lenticelles rondes, rousses, proéminentes et concaves dans leur milieu.

Gemmes petits, peu développés, ovales pointus, à larges bases, écartés par leur sommet, bruns.

Mérithalles irrégulièrement espacés.

Feuilles grandes, ovales pointues, ondulées, entières, planes, parfois légèrement arquées, d'un vert clair, longues de $7 \frac{1}{2}$ centimètres, larges de $5 \frac{1}{2}$; elles sont très-cotonneuses dans leur jeune âge.

Pétiole gros, légèrement cannelé, vert glauque, long de $2 \frac{1}{2}$ à 4 centimètres ; stipules lancéolées ou recourbées en faucille.

Fruit pyriforme turbiné ou ovale renflé vers son milieu et rétréci vers ses deux bouts. Le pédoncule, long de 2 à 3 centimètres, est grêle, ligneux, brun clair au soleil, verdâtre à l'ombre, attaché ordinairement au fruit sans solution de continuité.

Peau vert clair passant au jaune citron à la maturité, fortement ponctuée de gris roux et de blanc sale, marbrée de rouille fauve notamment autour du pédoncule et du calice, et parfois du côté du soleil.

Calice clos, irrégulier, placé dans une cavité assez profonde et évasée, irrégularisée par quelques bosses ; divisions cotonneuses, jaunâtres.

Un des caractères bien distinctifs de ce fruit, c'est de conserver intacts jusqu'à l'approche de sa maturité les pétales de sa fleur (pétales marcescents) qui se trouvent comprimés par les divisions du calice ou les dépassent de quelques millimètres et sèchent sans tomber jusqu'au commencement de septembre.

Chair blanc jaunâtre, demi-fine, demi-fondante ; eau assez abondante, vineuse sucrée, et d'un parfum des plus agréables, mais ne rappelant rien du *rousselet*. Pepins petits, aplatis, ovales, pointus, noirs.

C'est un excellent fruit dont la maturité a lieu vers la fin de septembre et se prolonge assez longtemps, car il mûrit bien et lentement sans blettir.

Le *double rousselet* forme de belles pyramides sur franc et sur cognassier, et mérite sous tous les rapports d'être cultivé dans nos jardins ; mais sa grande vigueur et sa fertilité le rendent éminemment propre à la culture des vergers, où il occupera une des premières places comme fruit de septembre. •

POIRE ÉMILE D'HEYST.

(ESPEREN.)

Arbre d'une vigueur moyenne, à rameaux épineux, diffus, en partie droits, en partie horizontaux et présentant assez l'aspect d'une *bergamote de Pentecôte* ; feuillage petit et épais ; tronc écailleux et rugueux, grisâtre.

Rameaux à fruits assez gros, courts, rugueux, gris ; supports moyens, gris, ridés.

Bourgeons à fruits petits, ovales pointus, brun clair ombré de marron.

Rameaux à bois courts, grêles, droits, striés, cotonneux dans leur jeunesse ; l'épiderme en est jaune noisette légèrement lavé de roux au soleil, verdâtre à l'ombre, ponctué de petites lenticelles rousses, ovales, irrégulièrement distribuées.

Gemmes triangulaires, déprimés, pointus, saillants, portés sur un renflement notable, brun clair ombré de marron et nuancé de rouge.

Mérithalles courts et inégaux.

Feuilles minces, petites, ovales, pointues, finement serretées, vert foncé, à bords légèrement relevés en gouttière, mesurant 65 millimètres en longueur et 55 en largeur.

Le pétiole est grêle, légèrement cannelé, vert glauque nuancé de rouge, long de 55 millimètres.

Les feuilles des lambourdes sont ovales lancéolées, longues de 95 millimètres, larges de 45 ; leur pétiole, long de 65 millimètres, est gros, vert clair. Stipules filiformes.

Les jeunes sujets greffés de l'*Émile* perdent leurs épines, mais conservent la forme de l'arbre mère ; leurs feuilles sont un peu plus amples et plus épaisses ; une différence notable est que l'épiderme du rameau à

bois est ponctué de lenticelles grandes, arrondies et fortement proéminentes, tandis qu'elles sont presque nulles sur l'arbre mère.

Fruit gros, irrégulièrement pyramidal, obtus et rétréci vers les deux bouts, et un peu renflé vers son milieu ; parfois calebassiforme ; peau vert clair, marbrée de fauve et de rouille, notamment autour du calice.

Pédoncule grêle, ligneux, légèrement arqué, brun, long de 25 millimètres, situé presque à fleur du fruit et ordinairement déplacé d'un côté par une légère gibbosité.

Calice se trouvant au fond d'une cavité peu profonde et irrégulière par l'effet de quelques bosses ; divisions brunes, noires, paraissant brûlées.

Chair blanc verdâtre, superfine, fondante, beurrée ; eau très-abondante, vineuse, d'un sucré légèrement acidulé et d'un parfum agréable sans être très-prononcé.

Trognon petit, placé comme dans toutes les poires à forme de calebasse très-près du calice ; loges étroites renfermant des pepins petits, ovales, allongés, brun marron, parfois avortés.

C'est un bien bon fruit, dont l'époque de maturité a lieu au commencement de novembre ; il convient, pour qu'il acquière toutes ses qualités, de le cueillir vers la mi-octobre.

L'*Émile d'Heyst* provient des semis du major ESPEREN ; sa première production a eu lieu en 1847, et notre excellent pomologue, prévoyant tout le mérite de ce fruit, en avait proposé la dédicace au fils d'un de ses amis ; ses intentions ont été remplies.

